

9- Création du Conseil de l'égalité Femmes/Hommes

Groupe communiste – Nathalie BLIN

Madame le maire, chers collègues,

Les élu-e-s Communistes soutiennent bien évidemment la création du Conseil de l'égalité femmes-hommes. **Un des objectifs essentiels est le fait que nous allons pouvoir mettre autour d'une table tous les acteurs de notre ville qui travaillent, luttent pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes**, et de dégager des actions prioritaires pour résorber les phénomènes inégalitaires qui gangrènent notre société malgré des avancées législatives.

Je voudrais revenir ici sur 3 orientations stratégiques qui nous semblent très importantes :

- **L'égalité professionnelle** : d'une part, l'obtention de l'égalité des salaires entre femmes et hommes alors que les femmes perçoivent en moyenne 80 % du salaire d'un homme à emploi similaire et pour la même durée de travail ; d'autre part, la possibilité pour les femmes d'accéder aux mêmes responsabilités à compétences comparables doit être pour nous, élus de la République, être un combat permanent. Une femme doit malheureusement prouver plus qu'un homme qu'elle peut réussir dans un emploi. N'oublions pas le débat autour de la loi Rebsamen sur l'égalité professionnelle qui, initialement, ne prenait pas en compte l'égalité Femmes/Hommes.
- **Promouvoir l'égalité filles-garçons** en diffusant une culture de l'égalité à l'école, former et sensibiliser les professionnels, et favoriser la mixité des parcours scolaires et professionnels en développant des actions éducatives qui auront pour but de lutter contre les discriminations et les stéréotypes sexuels à l'école, dans les centres de loisirs etc.... L'éducation doit être un levier important de lutte contre cette injustice.

- Enfin, 3^{ème} orientation, en France, plus de 200 000 femmes sont, chaque année, **victimes de violences physiques et/ou sexuelles conjugales**, tous les trois jours, une femme perd la vie sous les coups de son conjoint, et il faudrait ajouter à ce chiffre les violences verbales, psychologiques, économiques. 16 % de ces femmes portent plainte. Chaque année plus de 80 000 femmes de plus de 18 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viol. Tous ces chiffres sont suffisamment éloquents pour prendre la mesure des efforts à déployer. Cela renforce encore l'exigence de création d'un lieu d'accueil ad-hoc à Nantes.

La cause principale de ces reproductions d'inégalités, de violences physiques ou psychologiques, de discriminations, est la domination masculine. Nous pouvons travailler sur les champs de cette domination qu'ils soient sociaux, culturels, religieux, psychologiques. Mais si nous ne nous attaquons pas à la source du mal, nous ne pourrons pas lutter efficacement contre cette injustice qui touche plus d'un être humain sur deux.

Pour conclure, permettez moi une dernière observation : notre municipalité a décidé par le biais du dialogue citoyen de renouveler, améliorer différents conseils citoyens comme le CNCE ou le CNAU ou d'en créer de nouveaux. **Il nous semble pertinent de travailler la question de l'égalité Femmes/Hommes de manière transversale dans tous ces conseils car les résultats de notre démarche n'en seront que plus efficaces.**

Je vous remercie de votre attention.